



## COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'ARC MOSELLAN

**SEANCE DU 08 JUIN 2021**

Date de la convocation 02 juin 2021  
Secrétaire de séance M. Gérald RIVET

Président Arnaud SPET

Membres du bureau en exercice :	<b>21</b>
Membres présents en présentiel jusqu'au point n° 1 :	<b>18</b>
Membres présents en présentiel à partir du point n° 2 :	<b>17</b>
<i>Membre présent en distanciel dont les votes ne peuvent être comptabilisés :</i>	<b>00</b>
Nombre de votes jusqu'au point n° 1 :	<b>18</b>
Nombre de votes jusqu'au point n° 2 :	<b>17</b>

L'an deux mille vingt-et-un, le huit juin à dix-huit heures, les Membres du bureau désignés par les Délégués Communautaires, eux-mêmes désignés par les Conseils Municipaux des Communes constitutives de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan se sont réunis, dûment convoqués par lettre du deux juin deux mille vingt-et-un, sous la présidence de M. Arnaud SPET au restaurant du Domaine du Moulin à Buding.

### ETAIENT PRESENTS :

Commune	Membre		Commune	Membre	
ABONCOURT	G. RIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	KOENIGSMACKER	P. ZENNER	<input checked="" type="checkbox"/>
BETTELAINVILLE	B. DIOU	<input checked="" type="checkbox"/>		A. SPET	<input checked="" type="checkbox"/>
BOUSSE	P. KOWALCZYK	<input checked="" type="checkbox"/>	MALLING	M-R. LUZERNE	<input checked="" type="checkbox"/>
BUDING	A. GUTSCHMIDT	<input checked="" type="checkbox"/>	MONNEREN	P. SCHNEIDER	<input checked="" type="checkbox"/>
DISTROFF	M. TURQUIA	<input checked="" type="checkbox"/>	LOUDRENE	B. GUIRKINGER présent au point n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>
GUENANGE	P. TACCONI	<input checked="" type="checkbox"/>	RURANGE-L.-TH	P. ROSAIRE	<input type="checkbox"/>
	M-R. CINTAS	<input type="checkbox"/>	STUCKANGE	O. SEGURA	<input checked="" type="checkbox"/>
INGLANGE	L. MADELAINE	<input checked="" type="checkbox"/>	VALMESTROFF	J. ZORDAN	<input checked="" type="checkbox"/>
KEDANGE/C.	J. KIEFFER	<input checked="" type="checkbox"/>	VECKRING	P. JOST	<input checked="" type="checkbox"/>
KEMPLICH	P. BERVEILLER	<input checked="" type="checkbox"/>	VOLSTROFF	I. CORNETTE	<input type="checkbox"/>
KLANG	A. PIERRAT	<input checked="" type="checkbox"/>			

### ABSENCES ET POUVOIRS :

Membre absent	Absence excusée	Pouvoir le cas échéant à	Membre absent	Absence excusée	Pouvoir le cas échéant à
M-R. CINTAS	<input checked="" type="checkbox"/>		I. CORNETTE	<input checked="" type="checkbox"/>	
P. ROSAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>		B. GUIRKINGER à partir du point n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	

## Ordre du Jour

1. Organisation semaines estivales - Bilan semaines février et avril
2. Périodicité d'ouverture du Moulin de Buding
3. Convention de partenariat avec Bousse pour 3 sites tests de compostage collectif
4. Convention Maison du Luxembourg
  
5. Location terrain roulottes  
*Point retiré de l'ordre du jour*
  
6. Avenant bail Benièrre  
*Point retiré de l'ordre du jour*
  
7. INFO

Le Président ouvre la séance en faisant part de l'intervention de Mme SANDRO, Directrice de l'ADIL, qui présentera le dispositif FAIRE conjointement avec M. Quentin FRANCOIS, Conseiller FAIRE. L'association propose un accompagnement aux administrés qui effectuent des travaux de rénovation énergétique.

Le Président demande ensuite le retrait des points n° 5 « Location terrain roulottes » et n° 6 « Avenant bail Benièrre ». Les élus approuvent ce retrait à l'unanimité.

### SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau Communautaire est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité de désigner M. Gérard RIVET pour remplir cette fonction.

### Point n° 1 : Organisation semaines estivales - Bilan semaines février et avril

Mme Marie-Rose LUZERNE, Vice-présidente à la Vie Associative rappelle aux membres du Bureau qu'initiées en 2008 et poursuivies depuis avec le partenariat du Conseil Départemental de la Moselle, les Semaines Jeunesse de l'Arc Mosellan, nommées les semaines ARC – AD, permettent aux adolescents du territoire, âgés de 11 à 17 ans de découvrir différents sports et activités culturelles durant les vacances scolaires, en partenariat avec les associations du territoire.

Les activités se déroulent sur différents sites du territoire de l'Arc Mosellan et s'organisent en semaine (inscription à la semaine). Pour cet été 2021, le programme proposé des Semaines Jeunesse de l'Arc Mosellan sera le suivant :

DATES	TYPES DE SEMAINE	LIEUX
Du 12 au 16 juillet	Flying Dunkers	BOUSSE
Du 12 au 16 juillet	Jeux d'expression	BUDING
Du 19 au 23 juillet	Musique & Sport	BOUSSE
Du 19 au 23 juillet	Multi activités	STUCKANGE
Du 26 au 30 juillet	Cirque & Sport	BOUSSE
Du 26 au 30 juillet	Sport & Farniente	GUENANGE
Du 26 au 30 juillet	Multi activités	LUTTANGE
Du 2 au 6 août	Multi activités	KOENIGSMACKER
Du 2 au 6 août	Danse Activ'	VOLSTROFF
Du 9 au 13 août	Handball	KOENIGSMACKER
Du 9 au 13 août	Sports à raquette	BERTRANGE
Du 16 au 20 août	Multi sports	METZERVISSE
Du 16 au 20 août	Multi activités	BUDING

S'agissant des tarifs, ceux votés lors du Conseil Communautaire du 26 janvier 2021 seront appliqués :

<b>Quotient Familial mensuel</b>	<b>0 à 500 €</b>	<b>501 à 800 €</b>	<b>801 € et plus</b>
<b>Forfait semaine classique de 9h à 16h30</b>	65 €	80 €	100 €
<b>Accueil supplémentaire : Matin de 8h à 9h Soir de 16h30 à 17h30</b>	2 €	2,50 €	3 €
<b>Forfait semaine itinérante 5 jours, 4 nuits</b>	100 €	120 €	150 €
<b>Forfait journalier (en cas d'imprévu uniquement)</b>	20 €		

Concernant la facturation de ces semaines, le service Animation et Vie Associative établira les factures à chaque famille à l'issue de chaque semaine. Le règlement s'effectuera dans la régie « ARC – AD ».

La communication sur l'édition été 2021 des Semaines ARC - AD se fera à partir :

- Du site internet (visuel en page d'accueil et page dédiée) ;
- De la page Facebook ;
- De la presse locale avec un communiqué sera envoyé à La Semaine et au Républicain Lorrain ;
- Des panneaux lumineux des Communes membres ;
- D'une information par mail à l'ensemble des Communes, Conseillers Communautaires et agents ;
- D'un mailing avec un visuel coloré envoyé aux parents des enfants ayant participé aux précédentes éditions estivales ;
- Des flyers qui seront distribués dans les deux collèges du territoire et dans les mairies des 26 communes de l'Arc Mosellan ;

En vue de l'organisation de ces semaines estivales, une enveloppe de 7 000 € pour l'aide aux associations parties prenantes du dispositif a été fléchée sur le Budget Principal à l'occasion de l'adoption, le 23 mars 2021, de son Budget Primitif pour l'exercice 2021.

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Associative » réunie le 19 mai 2021 ;

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la reconduction, à l'été 2021, du dispositif des Semaines Jeunesse de l'Arc Mosellan et leur inscription dans le cadre du dispositif « Moselle Jeunesse » porté par le Conseil Départemental de la Moselle ;
- D'APPROUVER les différents projets de convention présentés en annexe et relatifs aux conditions matérielles et logistiques d'organisation des semaines d'activités, que ce soit sur le plan des locaux mobilisés, des transports requis ;
- D'AUTORISER dans ce cadre Monsieur le Président à signer :
  - o La convention de mise à disposition d'un bus et de son chauffeur par la Commune d'Elzange présentée en annexe n°2 ;
  - o La convention de mise à disposition de local communal présentée en annexe n°3 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les actes et à engager toutes démarches nécessaires à l'application et au bon déroulement de la campagne 2021 des Semaines ARC - AD - Moselle Jeunesse.

Votes : POUR : 18  
ABSTENTION : 00  
CONTRE : 00

---

**Point n° 2 : Périodicité d'ouverture du Moulin de Buding**

---

Mme Marie-Rose LUZERNE, Vice-présidente à la Vie Associative rappelle aux membres du Bureau que la fréquentation des visiteurs accueillis au Moulin de Buding est caractérisée par une saisonnalité. Ainsi, elle est plus soutenue entre les mois de mars et de septembre, et tend à être moindre à l'automne et en hiver. Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la fermeture du Moulin de Buding au public à partir du 1<sup>er</sup> novembre de chaque année sauf pour les animations de Noël et les animations ponctuelles ;
- DE DIRE que durant la période de fermeture, les visites pour les groupes de plus de 10 personnes seront acceptées sur réservation uniquement ;
- D'APPROUVER la période d'ouverture du Moulin de Buding à partir de la « Chasse aux œufs », courant mars ou avril, le dimanche de 14h à 18h et le mercredi de 14h à 17h uniquement pendant les vacances scolaires ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à cette démarche.

Votes : POUR :	17
ABSTENTION :	00
CONTRE :	00

---

**Point n° 3 : Convention de partenariat avec Bousse pour 3 sites tests de compostage collectif**

---

M. Bernard DIOU, Vice-président en charge des Déchets ménagers et non ménager, rappelle qu'en 2019, la CCAM a décidé de s'impliquer directement dans des projets de prévention des déchets, le premier et le plus efficace étant le compostage domestique. Ainsi, depuis 2 ans, la Collectivité vend des composteurs à prix réduits aux usagers et les informe pour faciliter le développement de cette pratique et l'accompagner. Cette action n'est pas suffisante ; elle permet uniquement aux usagers disposant d'un espace vert privatif de composter. Bien que le territoire de l'Arc Mosellan soit majoritairement pavillonnaire, il existe un nombre non négligeable d'immeubles, de maisons de ville sans espaces verts ou de petite taille à qui la Collectivité ne propose pas encore de solution.

La Commune de Bousse a sollicité la CCAM pour la création de sites de compostage collectifs sur son domaine public. Ce projet, pilote pour la Collectivité et exemplaire, pourrait être étendu à tout le territoire intercommunal pour compléter l'action de tri des biodéchets pour tous.

Il est proposé d'établir une convention entre la CCAM et la Commune de Bousse afin de définir les modalités précises de création et de fonctionnement de ces sites pilotes. Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER l'engagement de la Collectivité dans le projet de compostage collectif de la Commune de Bousse ;
- D'AUTORISER le Président à procéder à la signature de la convention avec la Commune de Bousse ;
- D'AUTORISER le Président à signer tout document et mettre en œuvre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de ces contrats.

---

**Point n° 4 : Convention Maison du Luxembourg**

---

La Maison du Luxembourg (MDL) a été inaugurée en 2006 et depuis 2012, une convention collective d'utilisation est signée par les six EPCI du Nord Mosellan.

Au total, en 2020 la MDL a reçu plus de 12 000 visiteurs, la part des visiteurs en provenance de la CCAM est de l'ordre de 6 % de la fréquentation annuelle.

La participation financière de la CCAM est proportionnelle au nombre d'habitants issus du territoire s'étant renseignés à la MDL, pour rappel les précédentes années :

2016 : 13 864 €  
2017 : 15 775,76 €  
2018 : 12 273,23 €  
2019 : 14 243,32 €  
2020 : 14 318,57 €

La précédente convention collective, étant arrivée à échéance, il vous est proposé de renouveler ce partenariat par la signature de la convention présentée si dessous. Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le projet de convention d'utilisation « Maison du Luxembourg » ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer cette convention d'utilisation « Maison du Luxembourg » ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document et à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Votes : POUR : 17  
ABSTENTION : 00  
CONTRE : 00

---

#### Point n° 5 : Location terrain roulottes

---

Point retiré de l'ordre du jour.

---

#### Point n° 6 : Avenant bail Benièrè

---

Point retiré de l'ordre du jour.

---

#### Point n° 7 : Informations

---

Le Président a brièvement abordé les points suivants, et sollicité les élus quant aux éléments qu'ils ont à fournir pour le bon déroulement des prochaines instances :

- Aides directes des investissements aux entreprises
- AFPR
- CTG
- Distribution du tract « Moulin de Buding en fête »
- Retour sur le Conseil Agricole Local
- Réunion avec M. GROSDIDIER le 10/06/21
- Conseil Communautaire du 06/07/21

---

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance du Bureau Décisionnel levée à 19h56 minutes.

---

Le Président,  
**Arnaud SPET**

Le Secrétaire,  
**Gérald RIVET**

